DOCUMENTS DE L'ACHETEUR PUBLIC A RETOURNER OU A CONSERVER PAR L'ENTREPRISE				
	Contenu	A conserver par le candidat	A envoyer à l'acheteur	Observations
Dossier de Consultation (DCE) en Appel d'Offres	(remis aux entreprises en faisant la demande)			
Règlement de consultation (RC) + Voir si dessous : CCAP/CCTP) + annexes financières (si le cadre est fourni) + imprimés (si l'acheteur les a joint au DCE)	Le RC fixe la règle du jeu de la procédure. Y figurent notamment : L'entité passant le marché L'objet du marché Les date et heure limites de dépôt Le contenu du dossier de consultation Les modalités d'envoi ou de dépôt et le contenu des plis à remettre Les critères de sélection des candidatures et des offres	х		Attention, l'acheteur peut demander à ce que le règlement de consultation soit remis signé
CANDIDATURE (sous-dossier 1 ou enveloppe 1 si double enveloppe exigée par l'acheteur)				
Lettre de candidature (DC4)*	Imprimé permettant d'indiquer qu'il s'agit d'un groupement d'entreprises qui répond. Précise également les modalités d'organisation dudit groupement (groupement conjoint ou solidaire, mandataire)		х	Ces imprimés sont en général remis par l'acheteur dans le DCE
Déclaration du candidat (DC5)*	Indication notamment d'un éventuel redressement judiciaire, du chiffre d'affaire des trois dernières années, des références, des moyens généraux et dédiés du soumissionnaire		X	
OFFRE (sous-dossier 2 ou enveloppe 2 si double envelo	 one exigée par l'acheteur)			
2 Jour double 2 or envelope 2 or double envelo	אין			L'imprimé DC8 peut être remis par l'acheteur dans le
L'acte d'engagement (DC8* ou autre)	Il matérialise l'engagement financier du candidat, puis l'acceptation de l'acheteur qui signera cet acte à son tour lors de l'attribution du marché.		Х	DCE Important: exemplaire unique à demander à l'acheteur en cas de nantissement du marché (ou cession de créance)
Annexes financières : Bordereau de Prix Unitaires (BPU) ou Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)	Il permet au candidat de détailler ses prix au sein du BPU (marchés à bons de commande - prix unitaires) ou du DPGF (marchés à prix forfaitaires)		X	Rédigées par les soumissionnaires (<u>attention</u> : lesdites annexes peuvent être rédigées par l'acheteur. Dans ce cas : il convient exclusivement de les chiffrer)
CCAP	Donne les informations suivantes : L'entité passant le marché L'objet du marché Le cas échéant, accord cadre Forme du marché (marchés à prix unitaires ou forfaitaires) Durée du marché et délais d'exécution éventuels Co-traitance, sous-traitance Conditions d'exécution du marché Modalités de vérification des prestations Dispositions financières (Contenu du prix)		Х	En général ils sont à dater, parapher sur chaque page et signer par le soumissionnaire
CCTP	Description du besoin technique de l'acheteur		Χ	
Déclaration de sous-traitance (DC13)*	Déclaration de sous-traitance pour acceptation du sous-traitant par l'acheteur et agrément des conditions de paiement dudit sous-traitant.		х	Attention aux conditions de la loi du 31 déc. 1975 sur la sous-traitance Document à fournir pour chaque sous-traitant. Il sera daté et signé par l'acheteur pour acceptation du ou des sous-traitant(s)
Mémoire technique ou lettre de mission	Document dans lequel le candidat expose sa méthodologie		Х	Si demandé par l'acheteur
EN CAS D'ATTRIBUTION (mais avant NOTIFICATION DU MARCHE)				
Etat annuel des certificats fiscaux et sociaux (DC7)*	Régularité de la situation fiscale et sociale de l'entreprise sur l'année N-1		Х	En remplacement, on peut fournir les feuillets 3666 ainsi que les déclarations sociales de l'année N-1
Déclaration relative au travail dissimulé (DC6)*	Attestations à signer et liste des documents à remettre		X	A remplir et à accompagner des documents demandés au sein de l'imprimé, ce tous les 6 mois

^{*}Imprimés et notices explicatives téléchargeables à l'adresse suivante : http://www.minefe.gouv.fr/themes/marches_publics/formulaires/index.htm